



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 février 2020

n° 038-20 C

Objet : *RD - Rapport 2019 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports tenant lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée « cadre bâti » et de la mise à jour annuelle du schéma directeur d'accessibilité des transports publics*

- date de convocation le 21 février 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-sept février à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, salle La Jacobelle, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffinat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel - Josette Rémy
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Pierre Garnier
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Michel André

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 9

de Jean-Pierre Beguin à Florence Vallin-Balas - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Aloïs Chassot à Sylvie Koska - de Pierre Duperier à Jean-Pierre Fressoz - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Jean-Marc Léoutre à Josette Rémy - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Pierre Ruffier - de Françoise Marchand à Henri Dupassieux

• conseillers excusés : 9

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Jérôme Esquevin - Mustapha Hamadi - Luc Meunier - Marie Perrier - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 27 février 2020

délibération n° 038-20 C

objet **RD - Rapport 2019 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports tenant lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée « cadre bâti » et de la mise à jour annuelle du schéma directeur d'accessibilité des transports publics**

Christiane Boisselon, conseillère déléguée chargée des publics en grande difficulté et de la Commission d'accessibilité aux personnes handicapées, rappelle que la Communauté d'agglomération doit remettre annuellement au Préfet un rapport relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports.

Pour travailler sur cet enjeu de l'accessibilité, Grand Chambéry s'est doté d'instances de concertation :

- une Commission intercommunale pour l'accessibilité, composée de 3 collèges (élus, associations et techniciens) qui s'est réunie au mois de mars 2019,
- des groupes techniques (voiries, équipements sportifs, transports) pour travailler en amont avec les associations sur les projets d'aménagement envisagés,
- des séances de travail avec les représentants d'association pour optimiser la mise en accessibilité du réseau bus de l'agglomération.

Le travail concerté de la direction de l'urbanisme et du développement local, chef de file en matière d'accessibilité et des directions opérationnelles (bâtiments communautaires, grands équipements, transports et déplacements urbains, infrastructures et voiries d'agglomération) a vu aboutir de nombreuses réalisations sur l'année 2019.

Offre de logements accessibles

Sur 13 732 logements conventionnés du parc public, 8 102 ne sont pas accessibles. 2 564 sont accessibles et/ou adaptés. 3 066 restent à diagnostiquer.

Cadre bâti

97 % des établissements référencés, soit 31 sont, accessibles au 31 décembre 2019.

En 2019, des travaux de mise en accessibilité totale ont été réalisés sur 4 ERP (patinoire de Buisson Rond, piscine, gymnase de Boutron II et le Phare).

Voirie

22 aménagements ont été réalisés sur 9 communes de l'agglomération, et 11 études ont été menées sur 9 communes.

Feux tricolores

26 carrefours sur les 57 relevant de la compétence de Grand Chambéry sont équipés d'un dispositif sonore indiquant la couleur du feu et la traversée piétonne.

Transports

21 quais bus ont été rendus accessibles, portant le nombre de quais répondant aux règles d'accessibilité à 298, soit 65,8 %.

Pour le service de transport spécialisé Synchro Access, la Commission d'attribution s'est réunie 7 fois, 24 109 trajets ont été réalisés par 950 usagers.

Dans un souci de simplification, depuis 2017, le rapport annuel sur l'état d'accessibilité tient lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée pour le cadre bâti et de la mise à jour annuelle du schéma directeur d'accessibilité des transports publics.

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu l'avis de la Commission intercommunale pour l'accessibilité du 7 février 2020,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du rapport 2019 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports, ci-joint.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 038-20 C

Objet de l'acte :	RD - Rapport 2019 relatif à l'état d'accessibilité du cadre bâti, des espaces publics et des transports tenant lieu de document de suivi des agendas d'accessibilité programmée « cadre bâti » et de la mise à jour annuelle du schéma directeur d'accessibilité des transports publics
Thème Préfecture :	8 - Domaines de compétences par thèmes 5 - Politique de la ville-habitat-logement
Date de l'acte :	27 février 2020
Annexe(s) :	rapport accessibilité

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200227-lmc1H23285H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H23285H1

Date de transmission en Préfecture :	09 mars 2020
Date de réception en Préfecture :	09 mars 2020
Période d'affichage :	du au